

Projet Autonomisation des Femmes pour le Relèvement du Grand Sud d'Haïti

Fanm nan Agrikilti se Devlopman Ekonomi Ayiti (FADEKA) - Phase II

Termes de Référence

Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du diagnostic organisationnel de 30 organisations de femmes dans le grand Sud (Nippes, Sud et Grand'Anse)

1- Mise en contexte

L'organisation internationale ONU Femmes a sélectionné le consortium AHFST/UniQ - ROPAGA – OFEDED à la suite d'un appel lancé en septembre 2023 pour la mise en œuvre du Projet FADEKA II (Fanm nan Agrikilti se Devlopman Ekonomi Ayiti). Financé par le Ministère des Affaires étrangères de la Norvège, FADEKA II vise à promouvoir le rôle des femmes rurales dans la sécurité alimentaire, la nutrition et les changements climatiques. Il vise également le renforcement de la résilience des associations de femmes rurales de la région du Grand Sud (Nippes, Sud et Grand'Anse) par rapport aux chocs climatiques à travers notamment des investissements durables en leur faveur. Les activités prévues sont liées aux domaines suivants : la production agricole et agroalimentaire, le développement des entreprises agricoles, la petite transformation agricole et la conservation post-récolte, les changements climatiques et les catastrophes naturelles, ainsi que le genre et le leadership féminin à travers une approche filière et chaîne de valeur.

Ce projet ONU Femmes vise enfin à soutenir l'écosystème des organisations de femmes à travers l'entrepreneuriat féminin dans toutes les filières potentiellement porteuses telles que le ricin, le miel, le cacao, l'igname, la pêche et la petite transformation (savons, pâte d'arachides, maïs moulu) par des investissements à effet catalyseur et le renforcement des capacités des organisations de femmes productrices des départements du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet FADEKA II, le groupement AHFST/UniQ-ROPAGA-OFEDED lance un appel d'offres pour recruter un prestataire de services pour identifier et réaliser un diagnostic de 30 organisations/associations/coopératives de femmes dans le Grand Sud (Nippes, Sud et Grand'Anse).

2- Objectifs de la Prestation

2.1 Objectif général

- Réaliser un diagnostic organisationnel et fonctionnel de 30 associations/coopératives de femmes identifiées dans la zone d'intervention du projet FADEKA II dans les départements du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse.

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visés dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

- a. Analyser la disponibilité et les besoins en ressources humaines, les moyens administratifs, matériels et financiers, ainsi que leur système de gestion, notamment le fonctionnement et la gestion budgétaire des associations et coopératives conformément aux normes comptables (procédures comptables et budgétaires...).
- b. Faire un état des lieux des services, notamment les services financiers et non financiers, les mutuelles de solidarité, AVEC, et analyser l'adéquation des attributions, missions et mandats, ainsi que leur fonctionnement interne et leur relation avec les membres des communautés et les organismes de régulation, tant au niveau départemental que national.
- c. Analyser les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités des associations et coopératives.
- d. Analyser les schémas organisationnels, les mécanismes de gestion/opération institutionnels et les modes de fonctionnement des associations et coopératives, ainsi que leur efficacité.
- e. Proposer des recommandations visant à améliorer l'organisation et le fonctionnement des structures sélectionnées.
- f. Évaluer les besoins en appui technique et en formation :
 - Pour la mise en place des mesures d'organisation, des nouvelles procédures, des outils et méthodes proposés.
 - Pour le renforcement des compétences des membres.
 - Pour l'accompagnement du changement induit par les évolutions proposées.

3-Tâches du Prestataire

Le prestataire aura pour mandat de réaliser les activités suivantes :

- Mener une rencontre de cadrage avec AHFST/UniQ et toutes les parties prenantes pour clarifier les besoins et les attentes, définir la méthodologie et les outils de collecte, ainsi que élaborer un plan de travail et les valider.
- En collaboration avec AHFST/UniQ, ROPAGA, OFEDED et MCFDF, sélectionner les 30 associations/coopératives qui seront renforcées au cours de la mise en œuvre du projet, en se basant sur les critères établis.
- Prendre connaissance des documents pertinents pour la mission, tels que les manuels de procédures, les modules de formation et la cartographie des organisations et associations.
- Élaborer un cadre conceptuel et une méthodologie adaptée pour recueillir les données de diagnostic.

En outre, le prestataire doit s'assurer de :

- La conformité des statuts (existence de conseils d'administration, nomination des membres, etc.).
- L'existence d'autres documents réglementaires (manuel de procédures, règlement intérieur, etc.).
- La séparation des fonctions au sein des structures.
- Le respect des attributions des différents acteurs (liens fonctionnels).
- Les acteurs et les modalités de gestion du budget et de la comptabilité des associations et des coopératives.
- Le respect des procédures budgétaires et comptables, du délai de production et l'exhaustivité des documents de rapportage. Les aspects financiers, notamment le suivi des risques financiers liés aux coopératives et associations, devront être particulièrement analysés.
- Recueillir des renseignements ou des informations nécessaires à la mission.
- Compiler les résultats et préparer un rapport détaillé.

4-Livrables

- a) Un rapport de diagnostic organisationnel et fonctionnel sur la gestion des 30 associations/ coopératives de femmes est réalisé dans les trois départements;
- b) 30 Tableaux SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) sont élaborés et validés;
- c) Un tableau SWOT consolidé présentant les FFOPM communes des organisations ;
- d) Une séance de restitution du rapport est réalisée avec les partenaires de mise en œuvre du projet, les directions départementales agricoles Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et les coordinations départementales du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (MCFDF).

5-Qualifications requises

Le/la Consultant.e ou la firme devra répondre au profil suivant :

- Posséder une solide expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine du développement des organisations, de l'économie sociale et solidaire, du développement économique et de l'élaboration de documents stratégiques.
- Démontrer une expérience dans la mise en œuvre d'au moins 2 mandats similaires dans le grand Sud (Sud, Grand' Anse et Nippes).
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans en conception, gestion et renforcement du développement organisationnel, axé sur des approches participatives et d'accompagnement de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Posséder une bonne connaissance des pratiques et des outils EFH (Égalité entre les Femmes et les Hommes) en développement organisationnel.
- Avoir une connaissance de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), des indicateurs sensibles à l'EFH et à la jeunesse, ainsi que du suivi et de l'évaluation de projets.
- Avoir une très bonne connaissance de la situation des Mutuelles de solidarité (MUSO) en Haïti et de l'environnement dans lequel elles évoluent.
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse.
- Avoir de bonnes capacités de communication.
- Avoir une bonne maîtrise des questions de genre et d'autonomisation des jeunes.
- Posséder une très bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Avoir une capacité avérée à travailler dans un environnement complexe et volatile.

6-Méthodologie

La prestation devra être réalisée dans une démarche participative, systémique et intègre un processus interactif/constructif.

Le consultant ou la firme de consultation proposera dans son offre une méthodologie détaillée en lien avec les livrables escomptés. Ces éléments/démarches doivent être suffisamment explicites, pour atteindre les objectifs assignés et produire les résultats attendus.

7-Durée de la consultation

La durée de la prestation est de 30 jours calendaires.

8-Lieu

Le/la Consultant(e) ou la firme de consultation aura à travailler dans les différentes communes d'intervention du projet dans les trois départements du Grand Sud (Nippes, Sud et Grand'Anse).

9-Dossier de candidature/Exigences

Afin de prouver leurs qualifications, les intéressé(e)s doivent soumettre les documents suivants :

- La constitution de l'équipe consultante : CV actualisé, diplômes et certificats des différents membres de l'équipe.
- Une offre technique et financière détaillée incluant la compréhension du mandat, l'approche méthodologique envisagée, le budget détaillé et le calendrier de mise en œuvre de la consultation.
- Une copie de la patente à jour de la firme et/ou déclaration définitive d'impôts pour le /la consultant.e.

10-Comment postuler

Les offres doivent être envoyées par courriel avec pour objet le titre du poste au plus tard le 25 février 2024 à 18h00 heure locale à l'adresse électronique suivante : femmessciencetechnologie@gmail.com

- Les dossiers incomplets seront automatiquement rejetés.
- Seules les personnes sélectionnées seront contactées.